



La lettre du Maire

Le mot de Dominique BAILLY

Maire de Vaujours, Vice-président de Grand Paris - Grand Est

Désinformation et contrevérités

Chères Valjoviennes, Chers Valjoviens,

Il n'est pas dans mes habitudes de réagir à l'envoi d'une publication de nature syndicale, mais la teneur du document qui vous a été transmis dernièrement nécessite que je m'adresse à vous directement.

En effet, **le tract d'un syndicat, distribué dans vos boîtes aux lettres, contient un certain nombre de contrevérités menant à votre désinformation.**

Il m'appartient aujourd'hui de rétablir les choses.

Depuis la rentrée scolaire de septembre dernier, **j'ai constaté des manquements sur le secteur de la jeunesse et des activités périscolaires relatifs au service rendu à la population.**

Les dysfonctionnements se sont accumulés au fil du temps : déclarations réglementaires non effectuées, projets pédagogiques ne répondant pas aux attentes de la municipalité, recrutement hasardeux des animateurs...

J'ai donc pris la décision de réorganiser ce domaine d'activité pour répondre au mieux aux besoins de la population, et aux orientations de la collectivité. Cette refonte du service a d'ailleurs conduit au départ du responsable du service enfance, jeunesse et vie associative.

Dès le mois d'octobre 2021, faisant face à ces dysfonctionnements répétés, **j'ai enclenché des procédures visant le recrutement d'agents qualifiés dans le secteur de l'animation.**

Le syndicat SUD affirme aujourd'hui que ce mouvement de personnel est lié à la journée de grève nationale du mois de décembre 2021.

C'est totalement faux !

Mon équipe et moi-même avons toujours été respectueux du droit de grève. Défendre des revendications professionnelles est un droit reconnu à tout salarié.

D'ailleurs, deux autres syndicats, la CFDT et la CGT, sont représentés dans la collectivité depuis de nombreuses années, et nous entretenons de bonnes relations dans l'intérêt du personnel communal.

S'agissant de la médecine du travail, la difficulté de trouver un médecin s'est imposée à nous, comme à l'ensemble des mairies du département. Cependant, **une collaboration avec le centre de gestion (établissement public chargé de certaines missions en matière de recrutement et de gestion du personnel territorial) aboutira dans les prochains jours à une convention permettant aux agents de rencontrer des médecins.**

Le syndicat SUD affirme, avec méconnaissance des dossiers de la ville, qu'il n'existe pas de Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). **Cette instance a été créée le 15/01/2019. Les agents qui la composent sont toujours présents au sein de notre ville.**

Dès lors, je m'interroge sur la réelle motivation de cette organisation syndicale qui n'a jamais participé aux élections professionnelles des agents de la ville de Vaujourn, comme la CFDT et la CGT.

Ce syndicat saisit l'opportunité d'une grève nationale pour créer le trouble dans notre paisible collectivité avec le soutien d'acteurs locaux.

Par ailleurs, un agent municipal cité dans la publication du syndicat SUD dénonce fermement l'utilisation, à son insu, de son nom et se désolidarise du message agressif envers la Mairie. Il m'a envoyé un courriel dans lequel il se réserve le droit à une procédure judiciaire.

Tout ceci ressemble davantage à une manœuvre politique plutôt qu'à une action syndicale.

Je rappelle que depuis ma première élection en 2008, j'ai fait du secteur de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse ma priorité pour les valjoviennes et les valjoviens.

Aussi, soyez assurés que je ne céderai pas aux pressions extérieures.

Votre Maire,

Bien à vous
